





A ne pas manquer



Une équipe de professionnels de l'Office auxerrois de l'habitat vous accueillera, vous renseignera et vous conseillera pour l'aboutissement de votre projet d'achat. Rendez-vous sur le stand C18 du salon de l'habitat pour plus de renseignements.



Electricité: ayez les bons réflexes

La lumière allumée dans une pièce inoccupée, le téléviseur en permanence sur le mode veille, et insidieusement, la facture d'électricité grimpe. Voici quelques conseils pour économiser l'électricité et réduire votre facture.

L'éclairage

Le premier réflexe est d'eteindre giez le programme «Eco». les lumières dans les pièces Pour réchauffer vos plats, utilisez inoccupées. Il faut limiter le le micro-onde qui consomme nombre d'halogènes, gour- moins d'énergie que les appamandes en électricité.

tielles économies en plaçant sur les casseroles). des lampes basse consommation dans les pièces longuement éclairées (coin repas, cuisine, salon).

Les appareils ménagers

Lors de votre lessive, remplissez du mode veille sur les appareils bien votre machine (un appareil à moitié plein consomme au- chargeurs (portables, consoles)

tant qu'à pleine charge), privilé-

a consommation

ture énergétique....

eprésente entre 12 et 18% de la fac

d'électricité

reils classiques et privilégiez la Vous réaliserez de substan- cuisson à l'étouffée (couvercle

Les appareils de loisirs

Une télévision fonctionnant 4 heures par jour consomme plus en veille qu'alumée. Limitez donc au maximum l'usage et évitez de laisser brancher les



édition trimestrielle avril 2012 office@habitatauxerrois.fr www.habitatauxerrois.fr



Le Dévelopement Durable



Face à la crise

Face à crise, le logement social protège les ménages, soutient l'emploi et prépare

L'Office auxerrois de l'habitat loge plus de 5 000 familles dont les revenus sont modestes ou faibles, salariés du secteur privé, fonctionnaires, chômeurs, retraités.

Par son activité de construction, de réhabilitation, il soutient l'emploi dans des entreprises non délocalisées.

Grâce aux loyers modérés appliqués, il maintient le pouvoir d'achat des ménages ce qui favorise la consommation au bénéfice de l'économie locale.

Par sa gestion de proximité, il contribue à la cohésion sociale et au bien vivre en-

Oui, l'Office remplit sa mission d'intérêt général.

HOJLO

Conseiller général Adjoint au maire d'Auxerre Président de l'Office auxerrois de l'habitat



Devenir propriétaire ?

Le 1er juin, c'est la fête

Cette année, la Fête des Voisins se déroulera le vendredi 1er juin. C'est l'occasion pour organiser avec vos voisins une fête conviviale avec le soutien de l'Office auxerrois de l'habitat qui peut vous fournir des kits de communication et des matériels nécessaires à l'organisation de votre soirée.

quartier.

un verre?

Chaque locataire peut être l'acteur de ce renouveau de la convivialité La Fête des Voisins, c'est le 1er juin en invitant ses voisins à prendre un verre dans le hall de l'immeuble, la cour, voire la rue. Du simple verre échangé au repas plus élaboré, tout nymat, créer des liens de solidarité peut être motif de réunion entre et voir s'établir le dialogue entre les voisins et contribuer à la réussite de cette journée. Cette année encore, il vous appartient de faire de la Fête des Voisins, la fête de la convivialité.

Kit de communication

Comme chaque année, l'Office auxerrois de l'habitat soutiendra vos initiatives en vous fournissant des kits de communication (affiches, invitations...), des kits évènements (ballons, goblets, Tshirts...) ainsi que le matériel nécessaire (tables, chaises...) à la réussite de votre soirée.

Pour cela, vous devez retourner le Plus d'info sur www.immeublesenfete.com

Et si j'invitais mes voisins à prendre coupon réponse joint à ce numéro avant le 11 mai 2012 dernier délai.

> Créée en 1999, cette opération nationale veut battre en brèche l'isolement, vaincre l'indifférence et l'ano-

> Chaque année, le nombre des participants à la Fête des Voisins progresse. Ce vendredi 1er juin, il ne tiendra qu'à vous de faire en sorte que la fête soit encore plus belle.

> habitants d'un immeuble ou d'un



ENVIE DE DEVENIR PROPRIETAIRE?

contact: Sandrine Garnier 03 86 72 59 56



AVENDRE

Résidence des Piedalloues 1 appart, avec garage boxé T5 duplex 125m²: 127000€



Résidence de la Coulée Verte 24 lots à bâtir de 476m² à 690m² à partir de 63 900€



Vallan **lotissement Les Brivaux** 14 lots à bâtir de 477m² à 690m²



Auxerre Avenue de la Résistance 15 pavillons de type IV

Publication de l'Office auxerrois de l'habitat, 12 avenue des Brichères, 89000 Auxerre - Directeur de publication : Frédéric Villette - Dépôt légal n° 4248 - 4730 R - ISSN 2117 -9131 X - Rédacteurs : Gilles Boivin et Virginie Jeannin - Imprimé par : Voluprint Auxerre, ZAC des Bréandes, 89000 Perrigny.





Les Images



Sur 3 terrains situés rue de Lambaréné et allée du Belvédère, l'Office auxerrois de l'habitat construira prochainement 29 logements locatifs composés de 18 logements individuels superposés et 11 pavillons. la typologie ira du type 2 au type 5 (pavillons).

La livraison de ces logements est prévue de manière échelonnée dans le courant de l'année 2013.

La Résistance

Dans le cadre de l'ANRU, l'Office auxerrois de l'habitat projette la construction de 15 nouveaux logements individuels Rive Droite. Ces logements, tous de type 4 se situeront avenue de la Résistance et seront proposés à la vente. Le début des travaux est prévu pour février 2013, les pavillons seront proposés à la vente dans les prochains mois.



LE DOSSIER



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Préserver notre planète est aujourd'hui un devoir qui s'impose à tous. Le concept de développement durable doit guider les gestes quotidiens des entreprises comme ceux des particuliers qui, à travers la recherche d'économie d'énergie, permettront de limiter voire de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement. Et nous, que faisons-nous ?

L'action de l'Office auxerrois de l'habitat



L'Office auxerrois de l'habitat, conscient des enjeux du développement durable et respectueux des normes en vigueur, met en oeuvre dans ses nouvelles réalisations tous les moyens pour assurer un confort optimal aux locataires et garantir les économies d'énergie.



C'est ainsi que, depuis 2004 avec la construction de l'éco-quartier du Hameau des Brichères, la conception des bâtiments, la mise en oeuvre de matériaux performants et de techniques particulières comme la production d'eau chaude sanitaire solaire, per-

mettent la réalisation d'habitations moins gourmandes en énergie sans pour autant que le confort soit moindre.

L'Office auxerrois de l'habitat s'implique également dans la sensibilisation de ses locataires sur ce problème d'économie d'énergie. Ainsi lors de la Semaine du Développement Durable, vous avez été invités à vous rendre aux portes ouvertes organisées par les conseillères en économie sociale et familiale dans le quartier des Rosoirs sur ce thème.



L'action des résidents

Dans les colonnes de Résidence, vous avez pu prendre connaissance chaque mois de conseils pour réaliser des économies d'énergie dans votre logement. Ces économies d'énergie ont le double avantage de limiter notre impact sur l'environnement mais aussi de faire diminuer les factures à règler.

Il s'agit avant toute chose de changer des habitudes acquises depuis bien longtemps contre des gestes simples qu'il faut intégrer comme des réflexes.

Ainsi, dans vos pièces fréquemment occupées, il est préférable de privilégier les ampoules basse consommation, de limiter les halogènes très gourmandes en électricité et ne pas oublier d'éteindre les lumières dans les pièces inoccupées.



Pour limiter la consomma-tion électrique, il faut maîtriser sa consommation d'eau chaude en

préférant la douche au bain par exemple. Et pour économiser l'eau, pensez à fermer le robinet pour éviter les petits gaspillages (lorsque vous vous lavez les dents et quand vous faites la vaisselle, utilisez un récipient plutôt que de laisser couler l'eau dans l'évier).

Lorsque vous avez terminé l'utilisation de vos appareils de loisirs, ne les laissez pas en mode veille. De même, évitez de laisser



branchés les chargeurs des consoles de jeu, téléphones portables et autres......





Enfin, lors de l'achat d'un appareil ménager, soyez attentifs à l'étiquette énergie sur laquelle vous trouverez toutes les informations concernant la consommation de l'appareil.

Grâce à ces petits gestes quotidiens, le développement durable répondra à nos besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Les détecteurs de fumée

A compter du 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée pour prévenir les risques d'incendie. Rappels.

Ce que dit la loi

La loi du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation qu'elles neuves ou anciennes. Qu'il soit locataire ou propriétaire, l'occupant du logement est en charge de l'installation, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'appareil.

Par ailleurs, l'occupant du logement devra signaler la mise en place de ce détecteur de fumée à l'assurance avec laquelle il a conclu obligtoirement un contrat



garantissant les dommages d'incendie.

Ouel détecteur choisir

Si vous souhaitez vous équiper dès maintenant, les recommandations suivantes sont à prendre en compte. On sait que de nombreux détecteurs en vente ne sont pas efficaces. Assurez-vous que votre achat répond à la norme NF EN 14604. Méfiez-vous des appareils très peu chers et des vendeurs à domicile. Mais n'attendez pas le dernier instant, vous pourriez vous heurter à des ruptures de stock dans les magasins.